

Signature d'une convention de partenariat entre les CHU de Rabat et de Kamenge

@rib News, 22/09/2021 - Source Map Express Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ibn Sina de Rabat a signé officiellement une convention de partenariat avec le CHU de la ville burundaise de Kamenge (province de Bujumbura).

Signée, côté marocain, par le secrétaire général du CHU Ibn Sina, Abdelhamid Ouaqouaq, cette convention, qui s'inscrit dans le cadre des accords gouvernementaux entre le Maroc et le Burundi dans le domaine de la santé, vise principalement le partage des connaissances scientifiques, la formation et l'échange des expériences. La convention a pour objet l'échange des expériences et le renforcement des compétences du personnel du CHU burundais, a indiqué Ouaqouaq. En vertu de ce partenariat, qui porte sur le développement des opportunités offertes par la recherche scientifique et l'échange d'informations et de documentations, le CHU Ibn Sina accueillera des stagiaires du CHU de Kamenge et s'engage également à partager son expérience afin de réussir cette coopération visant le développement du capital humain dans ce domaine d'activité. Cet échange passera par l'envoi d'experts marocains au Burundi et des stagiaires au CHU de Rabat, a précisé M. Ouaqouaq, faisant savoir que le plan d'action de la première année porte sur l'oncologie, l'imagerie médicale et le management hospitalier. Le CHU Ibn Sina de Rabat avait signé, le 14 septembre à Kigali, deux accords-cadres de partenariat avec le CHU et l'hôpital œKing Faisal de la capitale rwandaise, dans le cadre des accords gouvernementaux dans le domaine de la santé entre les deux pays. Les deux accords touchent à différents aspects de coopération, notamment le partage des connaissances scientifiques, la formation et l'échange des expériences. Le premier protocole d'accord porte sur le développement des opportunités offertes par la recherche scientifique et l'échange d'informations et de documentations dans tous les secteurs d'activité, alors que le second concerne différents volets de coopération, dont la mise à niveau des compétences professionnelles médicales et le développement de certaines disciplines hospitalières.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});